

Plan de situation / 1:1000

implantation

Le projet pour le nouvel îlot de la Savonnerie propose de compléter le réseau d'espaces publics par la création d'un petit parc en ville. Dans la continuité de la place du Marché et du square adjacent, il contribue à requalifier ce fragment urbain en offrant aux habitants du quartier et de la ville un espace de détente, de jeux, de fraîcheur et de rencontres. Le nouveau bâtiment s'articule et réagit à son environnement bâti proche, minimisant ainsi les vis-à-vis dans un contexte dense, et s'interrompt pour laisser place à ces activités de plein air.

Cet espace, généreusement planté, participe à la nouvelle identité du quartier en ouvrant l'îlot sur la ville. Un lieu pour tous, évoluant au cours des saisons, et activé notamment par les commerces et les activités associatives qui prendront place dans son socle. Un second bâtiment cadre le parc et permet l'implantation d'une future construction contre son mur en attente, provisoirement végétalisé.

typologie_programme

L'ensemble des distributions des appartements est à l'extérieur du volume chauffé. Ces coursives sont tant des lieux d'échanges que de véritables prolongements extérieurs appropriables par les habitants. Les espaces de séjour - cuisine - salle à manger s'articulent également, proposant une zone ouverte sur les circulations alors que l'autre s'oriente sur la ville, privilégiant une certaine privacité. Un second prolongement extérieur sous la forme d'un balcon, d'une terrasse ou d'une loggia pouvant être aménagées comme jardin d'hiver, complète le dispositif typologique. Les appartements bénéficient d'une double ou triple orientation.

Des clusters répondent aux nouvelles demandes spécifiques de la population. Ils sont pensés comme une adaptation de logements plus traditionnels afin de conserver une réversibilité et une flexibilité dans le temps. La toiture, rendue accessible, peut être aménagée pour permettre aux habitants d'y installer des potagers, une kitchenette ou encore d'y faire sécher leur linge.

Les commerces sont implantés au nord-ouest et bénéficient ainsi d'une relation forte avec la ville. Le programme associatif prend place au sud-est et profite autant d'une orientation sur le parc que sur le chemin dédié à la mobilité douce où des activités extérieures peuvent prendre place, participant ainsi pleinement à la vie de l'îlot et du quartier dans sa globalité.

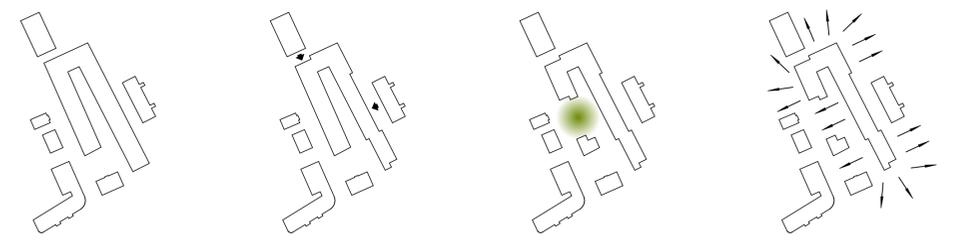
matérialité_construction_développement durable

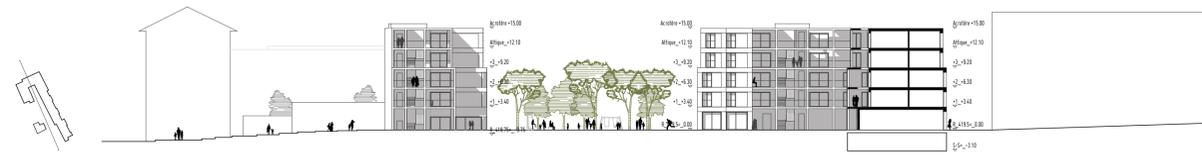
Le système structurel est constitué de noyau de circulations verticales qui contreventent la construction. La façade en béton préfabriqué (porteur, isolation, parement) induit la lecture d'une trame structurelle forte. La brique extérieure, revisitant le passé industriel du lieu, protège les parties isolées qui constituent le remplissage et ne participe de fait pas à la reprise des charges. Le projet privilégie l'utilisation d'un système structurel ponctuel afin d'envisager la réutilisation de la construction dans le temps et garantir ainsi une certaine flexibilité. L'approche des aspects techniques a privilégié les systèmes simples qui ont fait leurs preuves tout en maintenant un équilibre entre la rationalité, la performance énergétique, l'économie et les spécificités du projet. Une enveloppe performante tant au niveau des éléments vitrés que des éléments pleins permet de favoriser d'un côté l'éclairage naturel et de l'autre une rationalité de mise en oeuvre et de coût.

Au niveau de la ventilation, un simple flux avec récupération de chaleur est préféré au système du double flux. Une aération naturelle est préconisée et est en parfaite adéquation avec les principes et fonctionnements des logements proposés. Le projet favorise en effet les espaces ouverts, appropriables et favorisant les échanges. Une production de chaleur centrale est proposée avec des sous-stations au droit de chaque cage d'escaliers. Les solutions de production d'énergie renouvelable seront privilégiées. La toiture est végétalisée et des panneaux solaires, éventuellement photovoltaïques, y seront implantés. Les eaux de pluie seront récupérées, stockées et revalorisées pour les aménagements extérieurs. Ce principe permet une meilleure gestion au niveau de la rétention des eaux lors de fortes pluies.



Plan masse 1:500

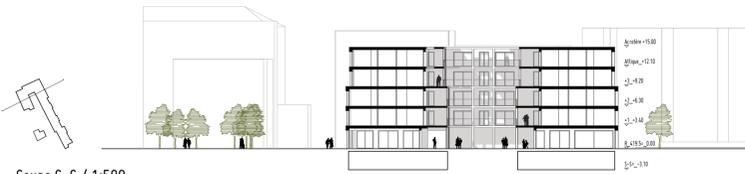




Coupe A-A / 1:500



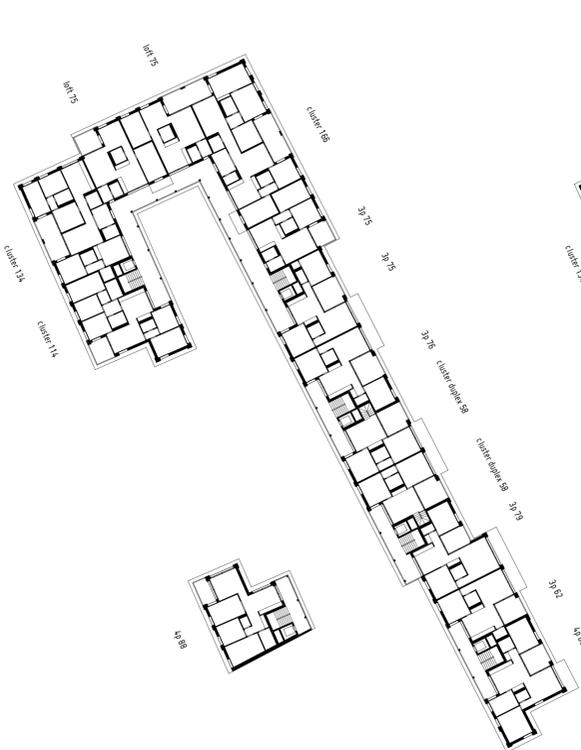
Coupe B-B / 1:500



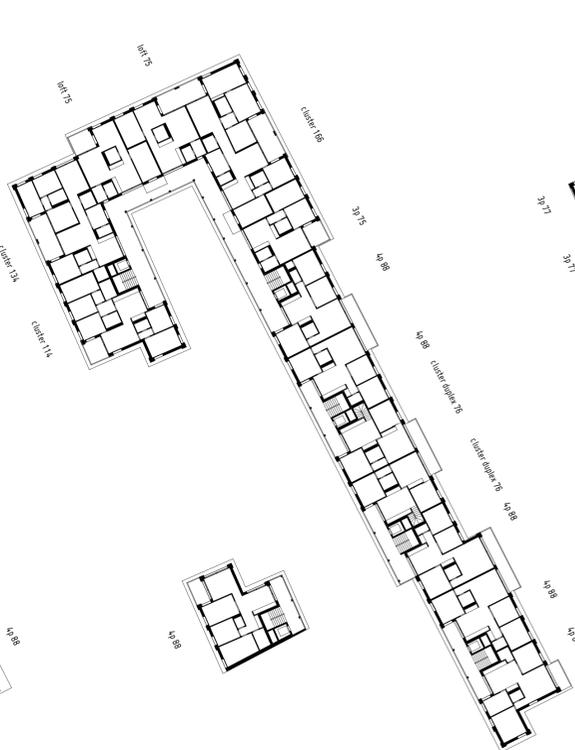
Coupe C-C / 1:500



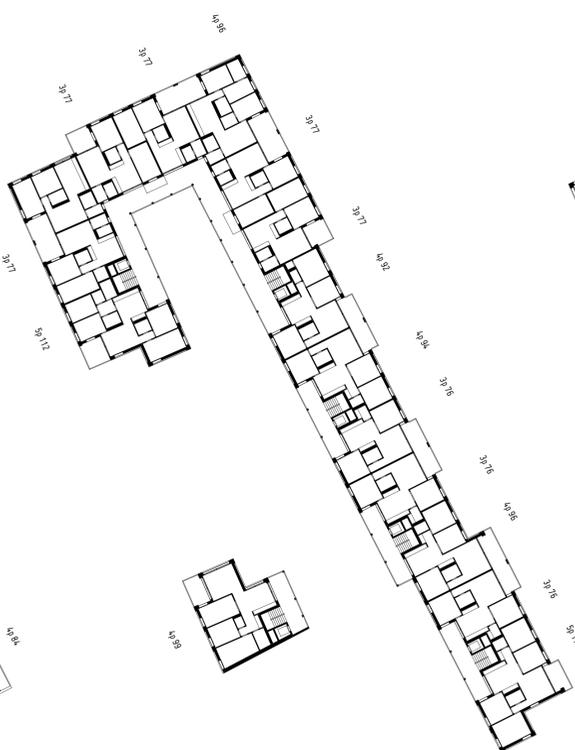
Coupe D-D / 1:500



Plan +4_+12.10 / 1:500

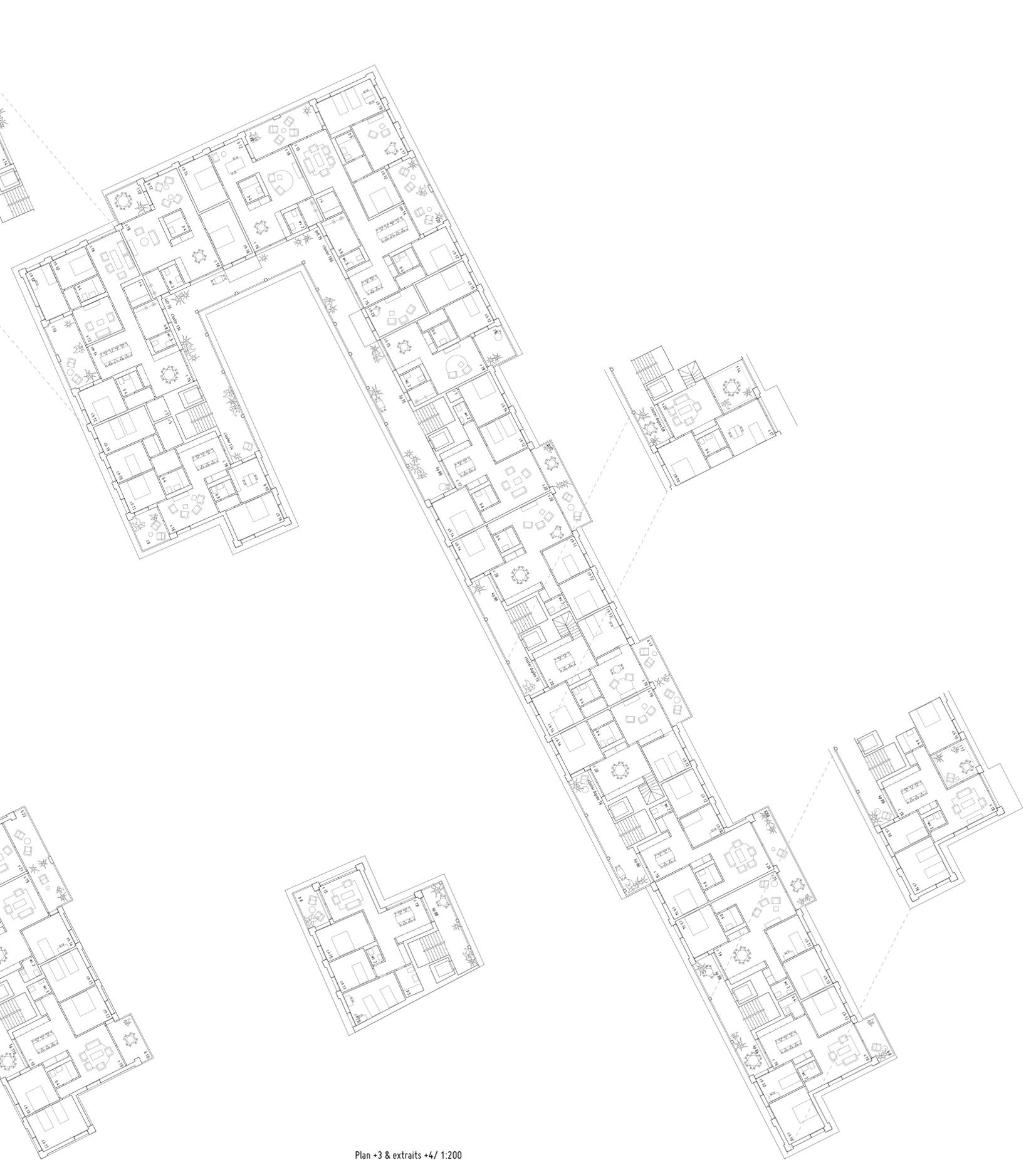


Plan +3_+9.20 / 1:500





Plans +1 & +2 / 1:200



Plan +3 & extraits +4 / 1:200